



**Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal
De la Commune d'EMBRUN**

Séance du 25 Février 2025

Délibération n° **2025-34 R**
Objet : **Scènes ouvertes de
Danse : demande de subvention à
la Région et au Département
pour le Festival 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le Vingt Cinq Février à 18h00,
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,
Légalement convoqué le Quatorze Février deux mille
vingt-cinq à la Salle de la Manutention,
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Le
Maire,
Secrétaire de séance : Madame Ouria BLANCHET, à
l'unanimité
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 22
Nombre de votants : 28

Présents :

Madame Chantal EYMEOD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON,
Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Audrey CEARD, Madame Zoïa
DEPEILLE, Madame Wiebke SILVE, Madame Ouria BLANCHET, Monsieur Jean Claude
DOU, Monsieur Christian COULOUMY, Monsieur Gérard MARCELLIN, Monsieur Denis
GRAS, Monsieur Christian GUENEAU, Madame Nathalie BERNARD, Monsieur Patrice
RENOUF, Madame Annick BOUISSIÈRE, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA,
Monsieur Jean Louis RIFFAUD, Madame Véronique CONSTANS, Monsieur Robert
PELLISSIER, Monsieur Olivier LEFRANCOIS, Monsieur Pierre BRUYAT.

Représentés :

Madame Jehanne MARROU donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOD
Madame Barbara GASQUET donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER
Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Christian PARPILLON
Monsieur Alexandre DIDIER donne pouvoir à Madame Zoïa DEPEILLE
Madame Valérie BARTHELON donne pouvoir à Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL
Monsieur Bernard FANTI donne pouvoir à Monsieur Christian COULOUMY

Absent excusé :

Monsieur Vincent ESMIEU

Madame le Maire rappelle la notoriété grandissante du festival de danse « **scènes ouvertes d'Embrun** »
organisé depuis plusieurs années, et le grand succès des éditions précédentes.

La 14^{ème} édition du Festival « Scènes ouvertes d'Embrun » aura lieu pendant 3 jours, du 23 au 25 mai
2025. Dans ce cadre de nombreuses écoles partenaires du département et plusieurs compagnies
professionnelles d'envergure régionale ou nationale seront représentées gratuitement au public,
illustrant toutes les diversités de la danse et accessibles gratuitement. Un programme varié est mis en
place avec des spectacles, initiations, démonstrations, bals, stages et actions pédagogiques dans plus de
20 disciplines.

Les objectifs de cette action sont de proposer une offre culturelle accessible à tous, organiser un événement hors période touristique, dynamiser le centre ville, bénéficier de retombées économiques indirectes, soutenir l'activité culturelle, garantir la continuité du lien social et promouvoir les compagnies de danse.

En prenant compte de ces éléments ainsi que du rayonnement départemental et régional de cette action, il convient de solliciter les aides suivantes selon le plan de financement qui s'établit comme

Montant de l'opération TTC	45 627 €
Autofinancement commune et contribution volontaire en nature 45,21%	20 627 €
Région 43,83%	20 000 €
Conseil Départemental 10,96%	5 000 €

Le Conseil Municipal est sollicité pour approuver le principe de la nouvelle organisation de cette manifestation, ainsi que pour autoriser Madame le Maire à demander la subvention afférente à la Région Provence Alpes Côte d'Azur, au Conseil départemental et toutes les formalités associées.

Madame le Maire entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Vu** l'examen de la commission « Animation » du 7 Novembre 2025 et commission « Finances » du 07 novembre 2025.
- **Approuve** la nouvelle organisation de cette manifestation telle que décrite ci-dessus.
- **Autorise** Madame le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région et du Conseil Départemental d'après le plan de financement ci-dessous.

Montant de l'opération TTC	45 627 €
Autofinancement commune et contribution volontaire en nature 45,21%	20 627 €
Région 43,83%	20 000 €
Conseil Départemental 10,96%	5 000 €

- **Autorise** Madame le Maire à signer tout document relatif à cette opération

Le 26 Février 2025

Madame Le Maire
Chantal EYMELOUD